Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260330-2026_17-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Date de la convocation
25/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 01/04/2026

L'an 2026, le 30 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BAZILLE Sandra, BOBON Christelle, BOUGERE Cindy, MAGAUD PERNOT Roxanne,

MM : EON Jean-Yves, MAILLARD Jean-Charles, PRESSET Jean-Baptiste, THÉBAULT Fabrice

Excusés et représentés :
SAVINEL Fanny donne pouvoir à MAGAUD PERNOT Roxanne
MARIAU Noël donne pouvoir à MALLET Bertrand

Secrétaire de séance : MAGAUD PERNOT Roxanne

2026/17 – Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Maire expose qu'en application du code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L123-6 et R123-8, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont élus par le conseil municipal à la suite de chaque renouvellement de ce conseil et pour toute la durée du mandat.

Cette élection doit intervenir dans un délai de 2 mois maximum après l'installation des conseils municipaux.

Il précise que le nombre de membres ne peut être inférieur à huit ni supérieur à treize et qu'il est composé en nombre égal de membres élus au sein du conseil municipal et de membres extérieurs.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** à 10 le nombre de membres du CCAS, soit 5 membres élus par le conseil municipal et 5 membres nommés par le Maire.
- **NOMME** les membres ci-dessous :
  - Fanny SAVINEL
  - Christelle BOBON
  - Sandra BAZILLE
  - Jean-Yves EON
  - Cindy BOUGÈRE

Secrétaire de séance :
Roxanne MAGAUD PERNOT

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET